

LE COMBAT SYNDICALISTE

CNT 2€ NOV.10 **CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL**

L'HEURE EST VENUE DE BÂTIR UN AUTRE FUTUR. UN FUTUR SANS EXPLOITATION. UN FUTUR SANS DOMINATION. UN FUTUR ÉMANCIPÉ POUR DES HOMMES ET DES FEMMES LIBRES ET ÉGAUX. SALUTATIONS ANARCHOSYNDICALISTES ET SYNDICALISTES RÉVOLUTIONNAIRES. NUMÉRO 355.



JOURNAL MENSUEL



© Yann Lévy

Savoir continuer une grève !

Depuis le 12 octobre 2010, et la manifestation nationale à laquelle ont participé plus de trois millions et demi de personnes, la lutte a franchi un cap décisif. Dans différents secteurs, la grève est reconduite par les assemblées générales et les actions aussi bien sectorielles qu'interprofessionnelles se multiplient (blocages économiques, rassemblements, manifestations...). Après la nouvelle grande journée de grève du mardi 19 octobre, il y a eu une accélération des actions de blocages économiques dans toutes les régions de France. En effet, les grévistes ont bien compris que face à l'arrogance du pouvoir, il est indispensable de taper au portefeuille du patronat.

Dans différentes régions, les cheminots, les travailleurs des raffineries, de la chimie, de la métallurgie et certains personnels de la fonction publique territoriale et hospitalière sont en grève reconductible. Des assemblées générales quotidiennes ont lieu également dans des boîtes du privé pour organiser le mouvement, certaines ayant déjà voté la reconduction sous diverses formes.

Les raffineries ne fonctionnent plus, le gouvernement craint la pénurie de pétrole. Il est donc temps de passer à la vitesse supérieure dans nos mobilisations afin de bloquer durablement le pays.

Ces nombreux exemples montrent bien que les salariés sont déterminés ! Les grands médias tentent de minimiser l'ampleur de la mobilisation, mais il n'en est rien ! Et si l'intersyndicale interprofessionnelle nationale du jeudi 21 octobre appelle à de nouvelles journées de grève et de manifestation, c'est bien parce que nous avons poussé dans ce sens, à la base, dans les boîtes, en assemblées générales. Mais ce ne sera pas suffisant, seule une grève interprofessionnelle reconductible pourra venir à bout d'un gouvernement et d'un patronat sourds aux revendications des travailleurs et des travailleuses !

Nous sommes en train de construire un mouvement social

d'ampleur, et nous pouvons gagner cette bataille sur la réforme des retraites. Mais le gouvernement reste borné, et Sarkozy ose parler de justice pour «justifier» cette réforme. Après la grande polémique de l'affaire Woerth-Bettencourt-Sarkozy, le gouvernement n'a pas de leçon à donner sur la justice sociale, et encore moins avec une réforme qui fait une fois de plus payer les salariés.

Face à l'élargissement du conflit, le gouvernement prend peur et joue la carte de la répression (des interpellations en nombre; déblocages par la force de dépôts pétroliers...). Un cap a été franchi avec la présence du GIPN et donc de flics armés de fusils à pompe dans les rues de Lyon face aux manifestants, avec le survol par hélicoptère de la ville qui vise à créer un climat de terreur. De même, à la raffinerie de Grand-Puits, le gouvernement a fait réquisitionner les salariés, ce qui a été cassé quelques heures plus tard, or, loin de se conformer aux décisions de justice, le préfet, sur ordre présidentiel très certainement, a pris un nouvel arrêté de réquisition montrant à quel point ce pouvoir bafoue le droit de grève. Ces provocations n'entament en rien notre détermination, au contraire, elles montrent la fébrilité du gouvernement et du patronat et prouvent que nous pouvons gagner.

La loi devrait être promulguée mi-novembre, le pouvoir faisant tout pour accélérer cette adoption. Et alors? Rappelons que, lors du mouvement anti-CPE de 2006, la loi avait été adoptée et que nous avions tout de même réussi à faire reculer le gouvernement. Nous appelons donc tous les travailleurs et syndicats, quelles que soient les étiquettes, à se coordonner et à lancer sans attendre les grèves reconductibles nécessaires à la victoire et à organiser des blocages économiques, dans les zones industrielles et partout où nous produisons les richesses.

Opposons à ce pouvoir autiste la grève, les blocages et la solidarité!

✊ Le comité de rédaction

La CNT revendique :

- la retraite à taux plein à 60 ans pour tous et à 55 ans pour les salariés ayant effectué des travaux pénibles ;
- le retour aux 37,5 annuités public-privé ;
- l'indexation des pensions sur les salaires ;
- la garantie d'un taux de remplacement de 75% du salaire brut (calcul sur la base des 6 derniers mois) ;
- pas de pensions inférieures au Smic ;
- le refus des retraites par capitalisation ;
- la gestion des organismes de solidarité par les salariés eux-mêmes ;
- la hausse des salaires, induisant automatiquement une augmentation des cotisations.

SOMMAIRE CHAMBOULÉ

ACTUS

- La CNT en action et en images** 2-3
Cinémathèque : vive l'hypocrisie ! 4

INTERNATIONAL

- La coopérative Aseela des femmes palestiniennes**..... 5

JURIDIQUE

- Élections syndicales dans les TPE** 6

HUMEUR

- Ben aime les gens !** 7

VIE SYNDICALE

- Le marteau et la truelle** 8

- Généraliser les pratiques de lutte**..... 9

CULTURE

- Rencontre avec la Rabia** 10

PÊLE-MÊLE

- Répression féroce à Lyon** 11



Retraites

Toulouse



LA GRÈVE... PARTOUT !

Depuis la rentrée, nous sommes plusieurs millions dans la rue et en grève et dans différents secteurs. D'ores et déjà, la reconduction de la grève est une réalité dans plusieurs endroits (rail, RATP, raffineries, énergie, éducation...). Des AG, des rassemblements, des manifestations et des actions (interprofessionnelles, par entreprise ou par secteur) se multiplient dans tous le pays. Il est désormais envisageable de bloquer l'économie... et de gagner! Le mouvement unitaire et interprofessionnel privé/public qui débute appartient à chacun et chacune d'entre nous (que nous soyons salariés, étudiants, chômeurs, retraités, syndiqués ou non). Soyons nombreux à y participer et continuons d'augmenter la pression sans attendre les journées d'action et de manifestation interprofessionnelles décidées par des confédérations coupées de leurs bases! Grève générale jusqu'au retrait total de la réforme des retraites. Dans tous les secteurs professionnels, dans toutes les régions, nos syndicats confédérés participent au mouvement. *Le Combat syndicaliste* vous propose un tour d'horizon en image.



Lille



Lyon



CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL
Tél. : 0 810 000 367 (prix d'un appel local)
CNT - BP 30423 - 35004 Rennes cedex
www.cnt-f.org - Mèl : cnt@cnt-f.org
COMBAT SYNDICALISTE
Tél. : 08 72 58 35 90 (prix d'un appel local)
CNT - 18 av. de la Gloire - 31 500 Toulouse
Mèl : cs-administration@cnt-f.org

la CNT en action



Paris



UNE CAISSE DE GRÈVE : POURQUOI ?

Une caisse de grève permet de récolter et de rassembler des fonds. Une fois mis en commun, cela permet de défrayer, au moins partiellement, les journées de salaires perdues par les grévistes.

Aujourd'hui, la lutte contre l'injuste réforme des retraites s'enracine et dure désormais depuis 2 mois et, depuis 2 semaines, certains salariés sont en grève reconductible. Ces derniers ont donc d'ores et déjà perdu près de la moitié de leur salaire mensuel. Aujourd'hui, le gouvernement reste sourd à la contestation sociale. Il a décidé de battre les travailleurs à l'usure. Mais nombreux sont les secteurs où les salariés ont décidé de ne rien lâcher et de continuer le combat. Dans les transports, les raffineries, l'éducation ou chez les agents territoriaux, la grève s'intensifie par de nombreuses actions menées quotidiennement.

Le nerf de la guerre, c'est l'argent. L'État et le patronat le savent bien. Si leurs profits sont immenses, nos bas salaires ne nous permettent pas de continuer indéfiniment la lutte.

Si vous considérez, comme la majorité des travailleurs et travailleuses de ce pays, que ce combat pour la justice sociale est légitime, alors vous comprendrez cet appel à une participation financière. Les sommes recueillies aident à la reconduction et à l'élargissement de la grève et ainsi de la lutte.

Nombreux et nombreuses sont les salariés à ne pas pouvoir faire grève, qu'il s'agisse d'une ou de plusieurs journées d'action. Si par des dons, mêmes modestes, ces derniers peuvent contribuer au mouvement social actuel, alors nous prouverons que la solidarité est une force essentielle du combat des travailleurs.

Vous souhaitez contribuer à une caisse de grève ? Contactez la structure CNT la plus proche de chez vous (voir page 6).

Nîmes



Vienne



Limoges



Perpignan

Cinémathèque la belle hypocrisie du ministère

Suite au licenciement de Valérie, déléguée syndicale CNT et élue titulaire au comité d'entreprise, plusieurs rassemblements de protestations ont été organisés devant la Cinémathèque française.

Le 16 septembre 2010, Valérie a déposé un recours hiérarchique auprès du ministère du Travail afin de demander l'annulation de son licenciement. Valérie est donc convoquée par la Direction départementale du travail le 26 octobre 2010 à 9h30. Elle sera reçue par le directeur adjoint du travail, secteur Est.

Le 24 septembre, le ministre de la Culture a répondu par la négative à notre demande de rendez-vous. Il nous indique dans sa lettre que «la Cinémathèque est une association loi 1901 et non une institution sous tutelle du ministère de la Culture». Notre ministre doit être frappé d'Alzheimer. La Cinémathèque est sous tutelle de l'État directement rattachée au ministère de la Culture qui nous alloue un budget d'environ 19 millions d'euros par an plus la mise à disposition du bâtiment. Elle est en plus opérateur de l'État soumis au contrat de performance programme 175! Le ministre nomme cinq personnalités qualifiées au conseil d'administration de la Cinémathèque mais il prétend n'avoir aucun lien avec elle!

Le 1^{er} octobre, lors d'une réunion du CTPM (comité technique paritaire ministériel), Sud Culture a abordé la situation sociale à la Cinémathèque, notamment le licenciement de Valérie. Le ministre de la Culture a répondu qu'il n'était pas au courant...

Le samedi 2 octobre 2010 dans le cadre de la manifestation contre la réforme des retraites, l'union régionale de la région parisienne de la CNT a prolongé le parcours de Bastille jusqu'à la Cinémathèque pour un rassemblement de protestation contre le licenciement de Valérie. Nous étions plusieurs milliers. À notre arrivée, nous avons été accueillis par les forces de l'ordre! Le public ne pouvait pas pénétrer dans le bâtiment. Nous avons été informés par un policier que la direction souhaitait nous recevoir. Nous avons donc formé une délégation de trois personnes et nous sommes rentrés dans le bâtiment escortés par les forces de l'ordre. La direction de la Cinémathèque avait bien fait les choses: policiers en civil à l'intérieur même du bâtiment, RG et caméra sur les toits braquée sur le cortège.

Tout cela sous la présidence de Costa Gavras

Nous avons été reçu par le directeur général adjoint, le directeur de la sécurité du bâtiment et le directeur de la programmation (qui ne fait pourtant pas parti des cadres dirigeants). Le directeur général de l'association, Serge Toubiana, et le Président de l'association, Costa Gavras, brillaient par leur absence!

Il s'agissait pour eux de nous recevoir pour que le cortège plie bagage au plus vite! La discussion n'a mené nulle part, sauf à leur faire entendre que nous ne lâcherions rien et qu'il était de leur intérêt de revoir leur position (dossier



juridique conséquent: entrave que nous estimons avérée à l'exercice syndical, discrimination syndicale, etc.). Bien entendu, il nous est toujours impossible d'avoir accès au dossier attestant du soi-disant harcèlement moral que Valérie est censée avoir exercé sur ses collègues... secret-défense!

Le 6 octobre dernier, la direction générale de la Cinémathèque française, en présence du président de l'association, a reçu la CGT Culture venant demander la réintégration de Valérie.

Il est à noter que la direction générale de la Cinémathèque et son président Costa Gavras n'ont toujours pas accepté de recevoir la CNT Culture malgré ses nombreuses demandes. Le licenciement concerne pourtant la représentante de ce syndicat au sein de l'entreprise. La section CNT Cinéma-

thèque détient la majorité des sièges dans les instances représentatives du personnel: 10 sièges sur 22 (les 12 autres se répartissant sur 3 syndicats).

Nous rappelons qu'une enquête est en cours sur les risques psychosociaux dans l'entreprise. Elle a été demandée par le CHSCT, refusée par la direction générale et au final validée par la cour d'appel de Paris. Un premier rapport de phase exploratoire a été rendu par le cabinet d'expertise menant l'enquête. Ce rapport fait d'ores et déjà apparaître de nombreux dysfonctionnements, plus particulièrement dans la façon dont a été traité le dossier de Valérie par la direction générale.

Actuellement, une partie des personnels vient de se déclarer en grève reconductible contre la réforme des retraites et contre la répression antisyndicale à la Cinémathèque en demandant l'abandon du licenciement et la réintégration immédiate de Valérie.

Au-delà du cas de Valérie, symptomatique de la politique managériale de la Cinémathèque, génératrice de stress et de souffrance au travail, c'est également l'expression de la mise en place de directive émanant du gouvernement Sarkozy. L'objectif est de réduire au silence toute forme de contestation, quitte à bafouer le droit fondamental de l'expression syndicale. C'est nous tous, à court ou moyen terme, qui sommes concernés!

Accepter un licenciement sur des accusations dont les prétendues preuves sont classées «confidentielles», donc inaccessibles, nous met tous en danger.

Section Cinémathèque * Culture-spectacle RP

Nous vous appelons toutes et tous à soutenir massivement notre lutte: en signant la pétition en ligne : <http://8203.lapetition.be/>
En écrivant à la direction générale de la Cinémathèque afin de demander la réintégration immédiate de Valérie au sein de la Cinémathèque. (Nous avons à disposition si vous le souhaitez un mail type).
En participant selon vos moyens aux caisses de solidarités. Pour connaître les modalités de cette participation vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante: inter-syndicale.cinematheque@gmx.com

Education «modernité» quand tu nous tiens...

Des DVD pour apprendre à enseigner...

Où l'on apprend avec stupeur (voir *Le Monde* daté du 28 septembre 2010) que les 16 000 enseignants, nouvellement reçus au concours et parachutés devant des classes à temps plein sans formation, se verront proposer, entre autres, l'apprentissage de la gestion d'une classe à l'aide de vidéos didactiques.

Si les attaques contre le service public d'éducation répondent à un véritable plan d'ensemble idéologique, leurs déclinaisons sur le terrain ne sont ni anticipées ni même pensées. Pour exemple la formation des enseignants. Quelle est l'alternative à la disparition des IUFM et de la formation en alternance - à part quelques formations accélérées ficelées par certaines sociétés privées qui se sont hâtées de se jeter sur ce nouveau «marché» plus que prometteur? Aucune... C'est ce qu'a tenté de nier le ministre Chatel lors d'un séminaire tenu le 27 septembre et ayant pour thème, justement «Former les enseignants à la gestion de classe». Si l'on entretenait quelques préoccupations quant au fait de présenter des enseignants non formés devant des élèves (outre le manque de respect inouï que cela représente pour les enseignants concernés, les élèves eux-mêmes et leurs parents) nous

voilà guère rassurés. Les jeunes enseignants pourront en effet trouver des réponses à leurs interrogations dans des vidéos proposées par le CNDP (Centre national de documentation pédagogique) ayant pour thème «l'utilisation du tableau», «la posture de l'enseignant», la «mise au travail des élèves en début de cours» ou encore la «cohérence des sanctions». Si cela ne suffisait pas à palier un an de formation en alternance, les jeunes profs pourront toujours surfer sur le Web et visiter le site «Néopass@ction» mis en place par un enseignant qui, après avoir assuré des formations sur la gestion de classe pour le CNDP, a créé sa propre plate-forme de ressources. Et si cela ne suffisait toujours pas, un universitaire a proposé une formation à la gestion de classe

...
6 semaines (3 en formation initiale, 3 en formation continue).

Tout ce que vous avez cauchemardé au sujet du recul du service public d'éducation, Chatel l'a fait...



...Et ça continue !

Ce sont de nouveau 16 000 postes qui seront supprimés dans l'Éducation nationale dans le cadre du budget de rigueur 2011, notamment 8 967 postes d'enseignants dans les écoles primaires publiques, 4 800 postes d'enseignants de collèges et lycées publics, 600 postes au sein des personnels administratifs de l'Éducation nationale. Il faut y ajouter les milliers de personnels précaires (en particulier les contrat d'accès à l'emploi, CAE) remerciés à la fin de leurs contrats, un gigantesque plan social passé sous silence. Pourtant, d'après le ministère lui-même, le nombre d'élèves devrait augmenter dans le second degré de 61 900 en 2011 et de 15 000 dans le primaire (après une hausse de 14 000 cette année). Simple paradoxe ou vrai scandale?

Pour orchestrer la saignée, les pistes évoquées par le ministère sont claires: augmentation de la taille des classes dans les écoles et les collèges «qui ne relèvent pas de l'éducation prioritaire», regroupements possibles d'établissements scolaires, diminution des options en lycée, poursuite de la diminution de la scolarisation en maternelle des enfants âgés de deux ans... Autant dire que nos conditions de travail et celles d'études pour les élèves vont en pâtir. Il nous paraît indispensable de se mobiliser dès maintenant, contre ce budget mortifère pour le service public. On a pu le mesurer chaque année, se mobiliser en janvier quand la dotation globale horaire (DGH) et cartes scolaires nous tombent dessus est illusoire et n'apporte que des aménagements à la marge.

Rigueur budgétaire et attaques sur les retraites sont deux aspects de la même politique visant à faire payer la crise capitaliste aux salariés. Menons ces deux luttes de front pour plus d'efficacité.

* Educ 69

Suisse. État des lieux du syndicalisme (seconde partie)

Aristides Pedraza est enseignant dans une école professionnelle à Lausanne. Âgé de 58 ans, il appartient au secrétariat fédéral de Sud-Vaud. Politiquement, il est membre de l'Organisation socialiste libertaire (OSL). Tour d'horizon de la réalité syndicale et sociale chez nos voisins helvètes.

••• Nous visons la construction systématique d'un contre-pouvoir dérivant de l'action syndicale que nous comprenons comme un mouvement social construisant une démocratie de fait. Nous n'acceptons pas les limites que l'on veut nous imposer au nom de l'ordre social actuel ou des contraintes de la gouvernance. Nous cherchons à accroître sans cesse le champ des possibles pour assurer au salariat la sécurité sociale, la justice et l'égalité.

Dans cette logique, nous nous définissons comme un syndicat de transformation sociale dont le premier chantier est la défense du service public, intégrant les intérêts et les aspirations des usagers, des salariés, des classes populaires, en un mot des majorités sociales. Ceci implique une démocratisation et une appropriation sociale du service public. Nous avons ouvert le débat sur ce qu'implique ce projet en termes d'alternative à la société telle qu'elle est aujourd'hui instituée.

Nous avons sur cette problématique une base commune mais aussi des positions, des cultures et des histoires très différentes dans le syndicat.

Dans une société où la culture de l'opposition à l'autorité est faible, nous nous efforçons de développer systématiquement par l'action collective la résistance et l'alternative. En ce sens, domine la conviction très largement partagée dans nos rangs qu'il n'y a dans la société aucune institution neutre définissant un intérêt général et pouvant assurer un arbitrage juste et impartial entre les intérêts du travail et ceux du système dominant, mais qu'au contraire entre salariés et employeurs le conflit est dominant et indépassable et que donc la construction du rapport de forces est incontournable.

Tout terrain, toute pratique implique pour nous la construction du rapport de force, de la défense juridique à la négociation. Capacité d'information autonome, actions exemplaires non violentes, manifestations de masse, débrayages, grèves mais aussi prises de parole, positions, expression collective des salariés, tout nous est bon pour

construire une communauté de travailleurs qui exprime et défend son point de vue, ses intérêts propres et ses objectifs de transformation.

Il s'agit toujours de mettre en jeu une puissance qui empêche l'exercice du pouvoir discrétionnaire de l'employeur, qui donne aux salariés des possibilités de liberté, d'autodétermination.

Dans la défense même du service public, nous sommes assez proches de l'idée que le service public actuel (bureaucratisé, administratif, autoritaire, manipulateur) représente néanmoins quelque chose qui protège celles et ceux qui n'ont rien (droit, propriété collective, mutualisation même partielle). Le service public constitue le terrain le plus favorable pour avancer vers une expérience d'appropriation sociale, de démocratisation radicale, de mutualisation et d'autogestion unissant les travailleurs concernés et les classes populaires.

Dans notre région, cela fait maintenant plus de quinze ans que nous affrontons un processus permanent de restructuration du secteur public avec attaque sur les salaires, sur les effectifs, sur l'intensité et le rythme de travail, avec, à la clé, des changements brutaux dans l'organisation du travail porteurs d'une hiérarchisation croissante et d'un pouvoir de commandement de plus en plus discrétionnaire. En fait, nous assistons à un démantèlement de la fonction publique.

Sud est donc né dans la lutte et la résistance et n'a jamais connu une période d'apaisement du conflit. Au contraire, nous sommes produits et acteurs d'une période où il a fallu se battre sans cesse, avec un véritablement changement de culture parmi les travailleurs concernés.

Nous avons ainsi été partie prenante (et assez souvent initiateurs) de pratiques de grèves importantes, longues et massives pour ce pays, de manifestations de masse, d'une situation de conflit sans cesse renouvelée, ouverte ou diffuse qui a donné naissance parmi un important secteur de salariés du public à une autre culture du syndical et du politique.

Au-delà de Sud Vaud, existe-t-il d'autres syndicats de lutte et une tradition libertaire en suisse ?

Il existe en Suisse quelques syndicats de base indépendants. Nous allons nous efforcer, dans la période qui vient, de construire une coordination stable avec ces

camarades et de l'étendre aux quelques noyaux qui ont ces pratiques militantes, mais qui demeurent formellement dans l'Union syndicale suisse (USS) et agissent de manière autonome.

Pour les petits syndicats indépendants, la chose semble possible. Pour les secteurs inscrits encore même formellement dans l'USS, une telle expérience impliquera sans doute une rupture qu'il faudra assumer.

L'anarcho-syndicalisme, défini essentiellement à partir de critères culturels et idéologiques (ce dernier mot n'est pas à prendre péjorativement mais comme une délimitation dans la construction de l'organisation syndicale), concerne surtout nos camarades de la FAU-CH et un autre noyau qui veut construire une branche suisse des IWW. Nous pensons que ces collectifs doivent entrer dans une possible coordination du syndicalisme de base.

Pour ce qui est du mouvement libertaire, il serait plus juste de parler d'une mouvance et d'un champ culturel assez significatif dans l'extrême gauche de ce pays. Mais il s'agit pour beaucoup de ses composantes d'une expérience politique instable, irrégulière, hyper-mouvementiste, souvent ponctuelle et autoréférentielle dans sa pratique. Il faudra voir ce que tout cela donne dans la période à venir.

On peut néanmoins noter une tendance à intervenir dans les luttes, à se lier aux mouvements, à se désenclaver. L'Organisation socialiste libertaire (OSL) est un petit collectif politique qui s'efforce d'apporter sa contribution à une stabilisation de l'anarchisme social dans ce pays et à la construction d'une proposition politique et culturelle dans le mouvement des luttes. Nous le faisons surtout par un travail de propagande, d'agitation et de proposition mais aussi par la construction de quelques expériences exemplaires et généralisables de luttes et d'interventions.

Même si c'est un peu lourd pour notre nombre et nos épaules, nous avons l'ambition d'apporter une contribution sérieuse à la mise en place d'une politique libertaire et donc d'une stratégie dans ce pays. Et ceci dans un respect scrupuleux de l'autonomie des organisations populaires et syndicales qui, depuis leur positionnement et leur cadre spécifiques, sont aujourd'hui porteuses d'une dynamique écosystémique.

Propos recueillis par Jérémie BERTHUIN ✎ SI

Solidarité avec la coopérative de femmes palestiniennes Aseela

Dans le cadre de son travail de solidarité avec les Palestiniens, le groupe de travail Palestine du secrétariat international lance une souscription pour l'achat de savons à l'huile d'olive.

Ces savons sont produits par la même coopérative de femmes de la région de Bethléem que ceux arrivés en novembre dernier, Aseela, dont plusieurs sont originaires du camp de réfugiés de Dheisheh avec lequel nous avons développé de nombreux liens (des camarades du secteur de l'éducation s'y sont notamment rendus en avril dernier).

Cette coopérative essaie de développer des possibilités pour les femmes d'avoir une activité et un revenu dans un contexte toujours

plus difficile du fait de l'occupation israélienne.

Le prix est de 2,8 euros, légèrement plus élevé qu'en 2009 du fait de la toute petite récolte d'olives et donc de l'augmentation du prix de l'huile. (Passée de 4,5 euros le litre en 2008 à 6,25 pour la récolte 2009).

Pour les envois en dehors de la région parisienne, nous vous remercions de commander par multiple de 5 pour faciliter la manutention. Les frais d'envoi sont de 3,5 euros pour 5 savons, 6 euros pour 10 à 15, 8 euros pour 20 à 50.

GT Palestine ✎ SI



BON DE COMMANDE

à envoyer à Entre ici et là-bas, 21 ter rue voltaire 75011 Paris

Je commande (2,80 € l'unité, frais d'envoi indiqués ci dessus) : ... savons à l'huile d'olive (disponibles en juin 2010, soiteuros

Paiement effectué le/...../..... Par chèque bancaire à l'ordre de : Entre ici et là-bas

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel* : Tel* :

* Très important pour la livraison : journée de distribution à Paris; envois en province

ACTU'BRÈVES
JURIDIQUES

Discrimination

Un marin avait mis 11 ans avant d'être titularisé et n'avait par la suite bénéficié d'aucun avancement contrairement à ses collègues. Pour justifier la disparité de situation, l'employeur s'était prévalu principalement des fréquents arrêts maladie de l'intéressé.

Mais l'état de santé étant expressément classé parmi les motifs discriminatoires prohibés par la loi, la Cour de cassation a jugé en ce sens. Cass. soc., 28 janvier 2010

Aptitude médicale avec réserves

À la suite d'un accident du travail, l'employeur doit réintégrer le salarié apte en prenant en considération les éventuelles propositions d'aménagement du médecin du travail. L'avis d'aptitude assorti d'importantes réserves ne peut être regardé comme un avis d'inaptitude.

Le fait d'imposer de manière répétée des tâches incompatibles avec les prescriptions du médecin du travail et de proposer à plusieurs reprises des postes d'un niveau inférieur à l'emploi occupé antérieurement est puni par la loi. Cass. soc., 28 janvier 2010

Va te faire condamner à ma place

La délégation de pouvoirs ne met pas nécessairement le patron à l'abri de poursuites pénales. Heureusement parce que des fois c'est un peu gros. En l'espèce est inopérante la délégation de pouvoirs consentie à un chef de chantier de 21 ans, moins d'une année après son arrivée dans l'entreprise. La cour d'appel a donc déclaré le chef d'entreprise coupable d'infraction à la réglementation générale sur la santé et sécurité au travail. Cass. crim., 8 décembre 2009

Faut prévenir le patron

Bien que l'initiative de la visite de reprise appartienne à l'employeur, la jurisprudence admet que le salarié prenne les devants et s'adresse au médecin du travail pour passer la visite. L'examen médical, pour être qualifié de visite de reprise, doit toutefois se dérouler après information de l'em-

Élections syndicales
le Parlement donne son feu vert au vote dans les TPE

Les discussions autour de la représentation syndicale dans les très petites entreprises (TPE, moins de 11 salariés) est le serpent de mer des discussions autour de la réforme de la représentativité qui ont eu lieu ces dernières années. Le débat a finalement abouti à l'Assemblée nationale. Résultat: toujours pas de représentation du personnel dans les TPE.

Désormais, tous les quatre ans, les salariés des TPE voteront sur sigle au niveau régional. La loi sur le dialogue social dans les TPE qui prévoit cette disposition a en effet été adoptée définitivement par le Parlement, le 6 octobre. Le vote des quatre millions de salariés travaillant dans les TPE sera ainsi pris en compte dans la mesure de la représentativité des organisations syndicales au niveau de la branche et de l'interprofessionnel. Il s'agit donc d'une nouveauté importante à prendre en compte pour les fédérations CNT qui cherchaient à obtenir la représentativité au niveau de la branche. Organisées par le ministère du Travail, ces élections n'imposent pas d'obligations aux patrons.

Autre mesure importante: pour éviter que les prochaines élections prud'homales n'interviennent en même temps que la mise en œuvre de la réforme de la représentativité, le mandat actuel des conseillers prud'homaux est prolongé d'au maximum deux ans, jusqu'aux prochaines élections prud'homales qui auront lieu au plus tard le 31 décembre 2015. Le gouvernement qui souhaite réformer les élections prud'homales s'accorde ainsi un délai supplémentaire.

Enjeux du vote des salariés des TPE

Conformément à la loi du 20 août 2008 « portant rénovation de la démocratie sociale », l'enjeu de la nouvelle élection est de mesurer l'audience des organisations syndicales auprès des salariés des TPE, et, à terme, la représentativité des organisations syndicales de salariés au niveau des branches et de l'interprofessionnel.

En effet, selon la loi nouvelle, pour déterminer les organisations représentatives au niveau des branches, c'est-à-dire celles ayant obtenu au moins 8% des suffrages, les suffrages exprimés par les salariés des TPE lors de l'élection régionale seront additionnés aux suffrages exprimés au 1^{er} tour des dernières élections professionnelles.

De même, pour déterminer les organisations représentatives au niveau national et interprofessionnel – c'est-à-dire celles ayant obtenu au moins 8% des suffrages –, seront additionnés aux suffrages des élections professionnelles, ceux exprimés par les salariés des TPE lors des élections régionales et ceux exprimés à l'occasion des élections des représentants des salariés aux chambres départementales d'agriculture. Autre enjeu des élections: les « partenaires sociaux », s'ils le souhaitent, pourront instituer des commissions paritaires territoriales pour les TPE, en tenant compte des résultats de la mesure de l'audience résultant des élections régionales. Au lieu de créer des dispositions spécifiques dans le code du travail, le législateur s'appuie ici sur des dispositions existant déjà dans le code du travail relatives aux commissions paritaires locales (C. trav., art. L. 2234-1). Les « partenaires sociaux » pourront limiter les compétences de ces commissions, listées par l'article L.

2234-2 du code du travail (par exemple, concourir à l'élaboration et à l'application d'accords collectifs de travail), de sorte qu'elles n'empiètent pas sur celles des branches professionnelles.

Déroulement des élections régionales

Par rapport au projet de loi initial, le texte a peu bougé sur l'organisation proprement dite de ces élections. Les modalités de l'organisation et du déroulement de celles-ci seront fixés par décret.

• **Candidats.** Les salariés voteront pour une étiquette syndicale, et non pour des personnes. Pourront donc se présenter à ces élections régionales:

– les organisations syndicales de salariés satisfaisant aux critères de respect des valeurs républicaines et d'indépendance, légalement constituées depuis au moins deux ans et auxquelles les statuts donnent vocation à être présentes dans le champ géographique concerné;

– les syndicats affiliés à une organisation syndicale représentative au niveau national et interprofessionnel.

• **Liste électorale.** La liste sera établie par le ministère du Travail, à partir notamment des déclarations sociales des entreprises. Les salariés appelés à voter seront ceux des entreprises employant moins de 11 salariés au 31 décembre de l'année précédant le scrutin, titulaires d'un contrat de travail au cours de ce

mois de décembre, âgés de 16 ans révolus et ne faisant l'objet d'aucune interdiction, déchéance ou incapacité relative à leurs droits civiques. Nul ne pourra être inscrit sur plusieurs listes électorales. Les électeurs seront inscrits dans deux collèges (« cadres » ou « non

cadres »), en fonction des informations relatives à l'affiliation à une institution de retraite complémentaire portées sur les déclarations sociales des entreprises.

• **Scrutin.** L'employeur n'aura pas à organiser de vote à l'urne: les salariés voteront par correspondance ou par voie électronique. Si l'employeur ne dispose pas du matériel informatique nécessaire pour le vote, il n'aura pas d'obligation d'en mettre à la disposition des salariés. L'employeur devra laisser aux salariés le temps nécessaire pour voter depuis leur lieu de travail, et si le vote a lieu pendant les horaires de travail, il devra considérer ce temps comme du temps de travail et le rémunérer à l'échéance normale. Des dispositions identiques sont prévues pour les salariés désignés comme assesseurs, délégués ou mandataires des organisations syndicales candidates dans le cadre du scrutin. L'exercice de ces fonctions ne pourra donner lieu à sanction ou à rupture par l'employeur du contrat de travail.

• **Contestations.** Selon la loi nouvelle, les contestations sur l'établissement des listes électorales et le déroulement des opérations électorales relèveront du juge judiciaire, dans des conditions fixées par décret. Le juge saisi d'une contestation relative à une inscription sur la liste électorale vérifiera les conditions d'électorat des électeurs et leur répartition entre les collèges.

Loulou ★ Santé-social 69

LÀ OÙ TU VIS
LA CNT LUTTE

Bureau confédéral
BP 30 423, 35004 Rennes Cedex
Tél. : 0810 000 367, prix appel local
cnt@cnt-f.org – fax 02 99 53 32 22

Vous trouverez sur le site Internet toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par régions.



1 Alsace

Union régionale CNT
4 rue du M^e de Lattre de Tassigny
68210 Bernwiller
Tél. : 06 81 16 46 32

2 Aquitaine

Union régionale CNT
36 rue Sanche de Pomiers,
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 31 12 73

3 Auvergne

Union locale CNT
Salle Poly, place Poly,
63100 Clermont-Ferrand

4 Bourgogne

Syndicats CNT Nièvre
BP 25, 58018 Nevers Courlis
Sindicats CNT Dijon
BP 392, 21011 Dijon

5 Bretagne et Pays de Loire

Union régionale CNT
BP 30 423, 35004 Rennes Cedex
Tél. : 02 99 53 32 22

6 Centre

Union régionale CNT-Loiret
259 rue de Bourgogne, 45000 Orléans
Mél. : interco.45@cnt-f.org

7 Champagne-Ardennes

Syndicats CNT Marne
BP 90009, 51201 Épernay Cedex

8 Franche-Comté

Syndicats CNT Doubs
c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon Cedex
Sindicats CNT Jura
c/o Romain Dunand, Le Marais
39200 Villard-Saint-Sauveur

9 Île-de-France

Union régionale CNT
33 rue des Vignoles, 75020 Paris
Tél. : 01 43 72 95 34

10 Languedoc-Roussillon

Union régionale CNT
c/o CNT-PTT 66
BP 90256, 66002 Perpignan cedex

11 Limousin

Syndicats CNT Limoges
6 rue de Gorre, 87000 Limoges
Mél. : cnt87@cnt-f.org

12 Lorraine

Syndicats CNT Meurthe-et-Moselle
sante-social.lorraine@cnt-f.org
Tél. 06 84 65 02 47

13 Midi-Pyrénées

Union locale CNT Haute-Garonne
18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse
Tél. : 09 52 58 35 90

14 Nord-pas-de-Calais

Union régionale CNT
32 rue d'Arras, 59000 Lille
Tél. 03 20 56 96 10
Mél. : ur59-62@cnt-f.org

15 Normandie

Syndicats CNT Calvados
BP 02, 14460 Colombelles
Sindicats CNT Seine-Maritime
BP 411, 76057 Le Havre cedex

16 PACA

Union régionale CNT
12 rue de l'Évêché, 13002 Marseille

17 Pays de la Loire voir Bretagne

18 Picardie

Voir avec le BC

19 Poitou-Charentes

Union régionale CNT
20 rue Blaise-Pascal, 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes

Union régionale CNT
Salle 15 bis, Bourse du travail,
42028 Saint-Étienne cedex 1
Tél. : 04 77 25 78 04

La France n'est pas une île...

Un des arguments préférés de nos gouvernants contre les mobilisations sociales est d'arguer de la situation internationale et de nous citer en exemple d'autres pays.

On ne peut que leur donner raisons. Les politiques de régression sociale ne sont pas spécifiques à la France. C'est pourquoi notre combat sur les retraites s'inscrit dans une résistance d'ensemble contre les politiques antisociales en Europe.

Toute l'Europe subit des politiques de régression sociale

Le Royaume-Uni est le dernier pays en date où un plan d'austérité drastique a été adopté. Il prévoit la suppression d'un demi-million de postes de fonctionnaires en quelques années. Comme en France, il cherche à démanteler le système de protection sociale mis en place après la Seconde Guerre mondiale.

L'Espagne de Zapatero a choisi un autre angle d'attaque. Passons sur la baisse des salaires de 5% pour les fonctionnaires; cela paraît bien timide par rapport aux 50% prévus en Lettonie. L'essentiel de l'offensive passe par le droit du travail. La réduction de la protection des salariés contre les licenciements et le recul du rôle des syndicats dans les négociations collectives a incité ces derniers à mobiliser pour une grève générale. Une première sous un gouvernement socialiste. Et la liste des plans d'austérité est longue: Italie, Allemagne, Grèce...

D'ailleurs, la réforme des retraites en France ne brille pas par son originalité. Dès 1994, la Banque mondiale a publié un rapport qui constitue une référence sur la réforme des systèmes de retraite. Il a large-

ment été repris pas le FMI, l'OCDE et la Commission européenne. Il s'agit de faire un système qui reposerait sur «trois piliers». Le pilier public serait réduit à un minimum destiné aux plus pauvres sur le modèle nord-américain, dont on connaît l'efficacité face à la pauvreté. Le deuxième pilier serait obligatoire mais fondé sur la capitalisation, donc extrêmement individualisé en fonction de la situation professionnelle de chacun. Mais de l'aveu même de la Banque mondiale il ne faut pas qu'il soit trop développé pour laisser de la place à un troisième pilier facultatif et privé, fondé sur l'épargne volontaire.

C'est vraiment un mensonge éhonté quand nos gouvernants nous disent qu'ils veulent sauver le système de retraites par répartition. Il s'agit d'un plan annoncé depuis 15 ans qu'ils mettent en place progressivement en fonction des résistances populaires.

Stopper cette offensive du capital

Ces projets correspondent à des choix mûrement réfléchis et clairement orientés. Vous pourrez constater que les profits bancaires et boursiers se portent à merveille. Après la crise des subprimes, la finance internationale a repris ses sales habitudes comme si de rien n'était.

Charge aux populations de régler l'ardoise qui s'est cristallisée dans les dettes publiques; qui au passage sont une source de profits pour les détenteurs de capital. Les prétendues économies faites en réduisant le nombre de fonctionnaires ou les prestations sociales se sont évanouies lors des plans de sauvetage des banques. Et on nous propose un nouveau tour de vis.

Or c'est oublier que l'origine de la crise des subprimes est justement les difficultés de ménages modeste américains à régler les prêts qu'ils avaient contracté pour s'acheter une maison. La répartition de plus en plus inégalitaire des richesses est la cause fondamentale des crises que connaît le capitalisme. On a oublié les leçons des années 30 quand la Bourse connaissait des hausses totalement disproportionnées avant de s'écrouler avec fracas.

On veut également oublier que si les systèmes par répartition ont été retenus après la Seconde Guerre mondiale, c'est parce que tous les épargnants avaient été ruinés par cette crise.

Mais allez demander à un courtier, le nez rivé sur ses primes, d'avoir cette conscience sociale. Allez faire confiance à un ministre du Budget, puis du Travail dont la femme est appointée par la plus importante fortune privée du pays.

Alors oui, nos mobilisations sont plus que légitimes. Elles cherchent à résister devant ce vol légal.

Elles sont l'expression juste et clairvoyante d'une conscience sociale avertie face à la rapacité d'élites exclusivement guidées par leurs profits à court terme.

Ils doivent s'attendre à ce que la violence de leur vol suscite une réaction de même ampleur et détermination.

Nous ne nous laisserons pas faire!

Rico ✦ Educ 69

BILLET D'HUMEUR **J'sais pas vous mais moi j'aime les gens!**

Mi-octobre. Les manifestations et grèves générales se succèdent. Nom de dieu qu'ça fait du bien! Ça faisait des années qu'on s'enfonçait toujours plus dans l'individualisme forcené, la peur et le rejet de l'Autre et là, sans prévenir, la grève générale s'invite à la table. Les manifestations, les assemblées générales, les intersyndicales locales, les blocages font remonter à la surface cette envie de vivre ensemble, de lutter ensemble, de décider ensemble. La fraternité reprend du poil de la bête. L'espoir renaît. On respire!

Ces dernières semaines les gens reprennent le chemin de la lutte et de la dignité. Tout le monde ressent qu'il est temps de crier son ras-le-bol, de redresser la tête et de dire stop. Stop à tous ces coups qu'on s'est pris, ces reculs sociaux qu'on s'est mangés. Là, la goutte d'eau est arrivée. Les gens ont envie d'autre chose, d'une autre vie et sont prêts à se lancer dans la bataille. Ils veulent avoir leur mot à dire, ils veulent prendre part à la décision. Les AG pour faire vivre cette démocratie se multiplient et la grève reconductible s'étend. Car il s'agit bien d'un sursaut de démocratie contrairement à ce que disent nos chefs de l'État et de l'économie. Pour eux la démocratie «n'est pas dans la rue mais au Parlement et au gouvernement», bref aux élus. Cela fait bien longtemps que cette démocratie représentative ne satisfait plus les gens, il n'y a qu'à regarder les taux d'abstentions. Les élus sont pour la plupart enfermés dans la logique capitaliste et ne peuvent donc faire avancer la cause des travailleurs. Par ailleurs, on voit bien que ces élections sont une vaste fumisterie à travers les promesses non



tenues et les retournements de veste. Cette démocratie est pourrie tant elle désengage les gens en leur faisant croire qu'avoir le pouvoir c'est mettre un bulletin dans l'urne toutes les X années. De moins en moins de gens y croient!

En face de ça il y a la démocratie ouvrière, la démocratie des travailleurs. Celle qui dit que ce sont ceux qui travaillent qui décident (chômeurs, étudiants et retraités étant compris comme travailleurs). Ces jours-ci les assemblées générales se multiplient dans les boîtes et établissements, des délégués sont envoyés dans des AG interprofessionnelles. Cela donne lieu à des débats et des prises de décisions démocratiques qui peuvent être relayées si besoin est

par des délégués. Les travailleurs décident de leurs mots d'ordre, de leur tactique, de la reconduction de la grève et à chaque fois de manière démocratique: l'ensemble des concernés prend part à la discussion et à la décision.

Ainsi donc les travailleurs descendent dans la rue pour dire non, pour reprendre leur vie en main, celle qu'on leur vole chaque jour de la semaine. Ils s'unissent, mettent en commun leur force. On se parle sur les piquets de grève, dans les manifés, en AG, les sourires fleurissent même sous la pluie. La vie refait surface et l'Humanité avec. Bref, ça vous fait aimer les gens et reprendre confiance en l'être humain. Pas vous!

Ben ✦ Sub 69



SMIC

Depuis le 1^{er} janvier 2010: 8,86 € brut de l'heure. Soit 1 343,77 € brut pour 35 h / semaine (151,67 h / mois). Soit 1 535,73 € brut pour 39 h/semaine (avec majoration de salaire de 25% de la 36^e à la 39^e heure).

Jeunes salariés:

16 ans: 7,10 €

17 ans: 7,97 €

Après 6 mois de travail dans une profession ou à 18 ans: 8,86 €

PRESTATIONS FAMILIALES

- Allocations familiales:
 - 2 enfants: 123,92 €
 - 3 enfants: 282,70 €
 - 4 enfants: 443,69 €

par enfants supplémentaires: 158,78 €

- Allocation parentale d'éducation:
 - cessation complète d'activité à plein-temps: 554,88 €
 - activité au plus égale au mi-temps: 366,90 €
 - activité comprise entre 50 et 80%: 277,46 €

- Prestations d'accueil du jeune enfant (PAJE):
 - prime à la naissance: 894,19 €
 - prime à l'adoption: 1 788,37 €
 - allocation mensuelle de base: 178,84 € de la naissance aux 3 ans de l'enfant.
 - complément familial: 162,10 € pour 3 enfants de plus de 3 ans.
 - allocation de rentrée scolaire: 282,17 € par enfant (6-10 ans); 297,70 € (11-14 ans); 308,05 € (15-18 ans).
 - allocation de parent isolé (API): Maximum de 583,80 € nets mensuel pour une femme enceinte sans enfants, plus 194,60 € par enfant.

De l'autre côté, la patronne des patrons, Laurence Parisot, gagne 22 000 euros par mois pour seulement 2 jours de travail mensuel en tant que vice-présidente de l'IFOP.

Le marteau et la truelle

La fédération Construction de la CNT a été créée il y a 10 ans les 7 et 8 octobre 2000 à Paris, avec l'accord de syndicats locaux déjà existants, les SUB-TP.

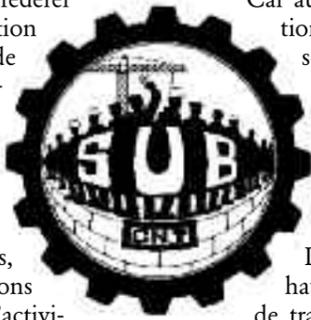
Elle s'inspire des principes de la première fédération du bâtiment créée en 1907 au sein de la CGT, alors syndicat révolutionnaire, première fédération d'industrie dont elle a repris, en les réactualisant, les statuts.

Fidèle à ses principes révolutionnaires, d'égalité et de solidarité entre tous les travailleurs, hommes et femmes, la fédération Construction lutte contre le corporatisme induit par la division capitaliste du travail et a vocation à fédérer l'ensemble des métiers qui concourent à la réalisation du cadre bâti, des infrastructures par le transport et de l'équipement, qui englobent l'exploitation et l'extraction du bois et des matériaux de construction, métiers qui opèrent de la transformation à la distribution de produits finis.

Elle regroupe ainsi tout naturellement au sein de ses syndicats locaux, les SUB-TP – syndicats unifiés du bâtiment et des travaux publics – les camarades, sans distinction de statut ou de fonction, et les sections syndicales d'entreprises des différentes branches d'activités de notre industrie.

En accord avec son projet révolutionnaire de transformation sociale, la fédération Construction de la CNT tend à développer un syndicalisme qui englobe l'ensemble des branches professionnelles de notre industrie afin d'être en capacité le moment opportun de se substituer au patronat, en réorganisant la production sur une base anticapitaliste et autogestionnaire et définir un autre modèle de société.

Bien que minorité révolutionnaire dans le cadre actuel d'un taux de syndicalisation très faible (8% de syndiqués et à peine 5% dans la construction) où les grandes confédérations majoritairement réformistes et collaborationnistes accompagnent l'évolution du capitalisme, la fédération Construction, à travers ses syndicats locaux, se veut d'abord l'expression d'un syndicalisme authentique de lutte de classes animée au jour le jour sur le lieu de travail, par des hommes et des femmes en opposition permanente et sans concession avec leurs patrons.



Car aujourd'hui encore, le syndicat, organisation indépendante de tous parti politique et seule organisation spécifique des travailleurs au sein des entreprises est capable, avec les moyens qui sont les siens, comme la grève, d'arracher aux patrons et à l'État les améliorations nécessaires et indispensables pour répondre aux besoins de la population qui souffre.

L'augmentation du pouvoir d'achat, la hausse des salaires, la réduction du temps de travail, l'opposition aux licenciements, la réforme des retraites, etc., sont avant tout du domaine exclusif de la lutte des travailleurs et en particulier celui de l'organisation syndicale.

C'est dans cette perspective que la fédération Construction de la CNT, à l'occasion de son 10^e anniversaire, entend mener une campagne spécifique sur les accidents de travail et la pénibilité, sujets qui furent l'objet de discussion depuis 2003 entre les partenaires sociaux agréés et le gou-

... La fédé fête ses 10 ans

vernement dans le cadre de la réforme des retraites mais qui n'aboutira à rien, faute évidemment d'une remise en cause profonde de l'organisation du travail dans notre industrie. Le secteur de la construction, le premier touché par la mortalité au travail et par le nombre d'accidents, est l'un des plus pénibles. Notre fédération souhaite sensibiliser et mobiliser l'ensemble des travailleurs pour obtenir des résultats concrets afin de réduire réellement et durablement les risques au travail, et permettre aux salariés ayant des conditions de travail particulièrement difficiles de partir à la retraite de manière anticipée...

Des mesures immédiates sont possibles. Il faut les définir et les imposer. La réduction du temps de travail reste un dispositif déterminant pour réduire le temps d'exposition aux risques que présentent certains métiers. Dans le contexte d'intensification et de précarisation actuel, la lutte contre les mauvaises conditions de travail doit être constante. Si une prise de conscience individuelle de la part des salariés est nécessaire, l'engagement collectif de l'organisation syndicale est indispensable pour contraindre le patronat à respecter et à étendre les mesures de sécurité et d'hygiène au travail.

Plus que jamais, la mobilisation doit se développer pour faire reculer la mortalité au travail et réduire les accidents. La fédération Construction de la CNT, à travers ses syndicats locaux, appelle l'ensemble des salariés du BTP à rejoindre la lutte pour la sécurité dans le travail afin de ne plus courir le risque de perdre la vie à la gagner.

✦ Fédération construction de la CNT



... Le chantier syndical mode d'emploi

Quoi ?

Comme son nom l'indique, ce chantier est organisé et réalisé par le syndicat. Dans l'esprit de la formation professionnelle envisagée lors de la création des Bourses du travail, à la fin du XIX^e siècle en France, c'est un chantier-école basé sur l'entraide, où les différents métiers du bâtiment concourent à réaliser un chef-d'œuvre capable de démontrer que la libre coopération permet aux travailleurs de notre industrie de produire collectivement un travail réalisé dans les règles de l'art et sans la contrainte de l'exploitation du capital.

Qui ?

Tous sont bienvenus. Les militants comme les simples adhérents, les professionnels très qualifiés comme les camarades non qualifiés, les membres du Sub comme tout autre militant d'un autre syndicat de la CNT, désireux d'apprendre ou d'enseigner un savoir-faire nécessaire dans l'édification du projet en cours.

Cependant, les camarades qui ont un dossier personnel est suivi par le syndicat doivent participer à ces travaux avant et après leur rendez-vous dans les limites du temps de chantier.

Quand ?

Le chantier se tient chaque samedi matin de 9 h 30 à 13 h. Le chantier démarre par un petit-déjeuner pris en commun à 9 h 30 pour composer les équipes et organiser le travail et se termine à 13 h par la prise d'un repas en commun pendant lequel on discute de la façon dont s'est passé le chantier. Les frais de repas des camarades sans emploi ou trop précaires sont pris en charge par le syndicat. Le carnet de chantier est rempli par le mandaté à cette occasion.

Comment ?

Les différents métiers se montrent et s'enseignent leurs savoirs, les camarades non qualifiés peuvent se former avec l'aide de compagnons confirmés, l'apprentissage se fait de manière manuelle et non didactique, celui qui sait peut être dans le même temps celui qui apprend...

Pourquoi ?

Plus que par des mots, on s'aperçoit que les idées défendues au syndicat s'illustrent mieux par l'action. La solidarité sur le chantier est une nécessité, la formation continue des travailleurs doit l'être tout autant.

Ces notions d'entraide, d'élévation personnelle et collective, d'autonomie prolétarienne peuvent s'exprimer mieux dans ces trois heures que dans tout trop long discours. C'est du moins le pari que nous faisons sur le chantier.

✦ Sub TP-BAM RP

... La Belle Équipe débuts prometteurs

La scop syndicale «La Belle Équipe» est maintenant dans son 4^e mois d'activité et va entamer son 5^e chantier.

Toujours au nombre de deux, nos camarades Stéphane et Frank travaillent à stabiliser l'activité et améliorer la rentabilité. En effet, l'objectif de 15 000 euros de chiffre d'affaires mensuel n'est pas encore atteint (nous sommes entre 12 et 13 000 euros), alors que le besoin se fait déjà sentir d'intégrer de nouveaux camarades coopérateurs pour mieux équilibrer recherche de clients, gestion et chantier.

De ce fait, le syndicat bataille pour que les conditions sociales (salaire, amplitude horaire et conditions de travail) dans la scop soient exemplaires. Cela passe par un soutien actif mais exigeant du syndicat.

En quatre mois, le camion de La Belle Équipe a été fracturé déjà deux fois et 2 500 euros de matériel leurs ont été volé (alors que l'assurance ne couvre pas)...

La Belle Équipe doit pouvoir continuer à se développer. En ce sens, les bons de souscription (de 50 euros) sont toujours disponibles auprès du SubTP-BAM RP.

Toute information de chantier possible (en petite démolition, plâtrerie, carrelage, peinture) sur la région parisienne est communicable directement aux camarades à l'adresse suivante :

labelleequipe.scop@gmail.com

✦ Conseil Syndical du Sub TP-BAM RP

Généraliser les pratiques de lutte, aujourd'hui et demain...

Malgré huit journées d'action particulièrement suivies, il apparaît que même avec 3,5 millions de personnes dans les rues, les défilés ne permettent pas d'être correctement entendus. Ce n'est pas vraiment une surprise, mais beaucoup d'entre nous l'avaient un peu oublié.

Partout en France, les blocages dans les raffineries, dans les centres de traitement des ordures et dans bien d'autres sites se multiplient. Incontestablement, l'obstination de l'État et du patronat à imposer leur réforme des retraites aura poussé la lutte à retrouver des pratiques syndicales disparues depuis trop longtemps.

L'unité à la base

Le mouvement social actuel a permis de retrouver des pratiques intersyndicales à la base, fondées sur une représentativité de terrain. Malgré les divergences entre syndicats, les travailleurs et travailleuses ont su privilégier leurs intérêts et développer une mobilisation commune, loin des défilés par cortèges syndicaux cloisonnés.

L'interprofessionnalisme

Alors que depuis plusieurs années, l'heure était plutôt au repli sur soi et à la lutte catégorielle ou par entreprise, la mobilisation contre la réforme des retraites a permis de retrouver des actions où se mêlent tous les corps de métiers et d'industrie, chacun soutenant l'autre avec un même objectif.

L'action directe des travailleurs

Souvent montrée du doigt, l'action directe des travailleurs s'est largement développée depuis quelques semaines, dans son sens premier : loin de la violence individuelle ou d'une avant-garde éclairée, qui reste sans effet, il s'agit de mettre en avant l'action collective des travailleurs et travailleuses sans passer par des intermédiaires ni procuration. Plus concrètement, organiser des actions syndicales à la base sans attendre le feu vert des dirigeants syndicaux ni déléguer à des représentants qui négocient et décident sans tenir compte de l'avis des travailleurs et travailleuses.

L'autogestion des luttes

Les assemblées générales souveraines se sont multipliées, dans le public comme le privé, sectorielles ou interprofessionnelles, pour décider collectivement de la grève, de sa reconduction ou non, ainsi que des actions syndicales à mener. Avec, en outre, un respect des décisions prises par chacun, vers une réelle autonomie des travailleurs et de leurs collectifs de travail.

La solidarité de classe

Tous les salariés ne pouvant faire grève en même temps – notamment les précaires et/ou isolés –, les syndicats ont repris à leur compte les idées de caisse de grève, de blocage par des camarades extérieurs à l'entreprise, pour



Mardi 26 octobre, 6 heures, blocage du dépôt RATP de Neuilly-sur-Marne (93)

éviter les sanctions pour les travailleurs de l'entreprise elle-même. La réforme des retraites a renforcé la conscience de classe de tous : face au patronat et à l'État, nous avons tous les mêmes intérêts, et nous devons être solidaires pour gagner.

Le blocage de l'économie

Contrairement à ce qu'affirme la propagande d'État, les grèves reconductibles et les blocages ne sont pas un choix mais une nécessité ! Comment penser sérieusement que des grèves peuvent se résumer à des défilés dans les rues, encadrés par les forces de l'ordre ? L'histoire, notamment en juin 1936, a souvent montré que nos droits, nos acquis sociaux ont été arrachés (et pas demandés politiquement) à l'issue de luttes très dures et généralement en utilisant le seul moyen à la disposition des travailleurs et des travailleuses : la grève et le blocage de la production sur le lieu de travail. C'est ce que nous redécouvrons dans le mouvement actuel !

Généraliser, aujourd'hui et demain...

Ce sont ces pratiques de lutte, intergénérationnelles, fondées sur l'action collective et la solidarité de classe, qui peuvent nous permettre de gagner aujourd'hui et de forcer le gouvernement et les patrons à reculer. Cette lutte doit nous servir de base pour renforcer les réflexes et pratiques nécessaires à nos victoires actuelles et futures. Soyons sûrs de notre force, car c'est bien nous qui travaillons et qui produisons les richesses : unis nous pouvons tout, isolés nous ne pouvons rien.

Ne lâchons rien ; continuons de développer, dans le mouvement actuel, comme dans ceux qui suivront :

- l'unité syndicale à la base ;
- les prises de décisions collectives en assemblées générales souveraines pour permettre à tous les grévistes de s'approprier la lutte ;
- les actions collectives de blocage d'entreprises et voies

- d'accès aux zones où sont produites les richesses ;
 - le partage des informations sur les luttes et initiatives ;
 - la solidarité interprofessionnelle ;
 - les caisses de grève pour nous permettre de tenir et de gagner ;
 - les grèves reconductibles ou tournantes, qui bloquent la production de richesse et donc des profits...
- C'est nous qui travaillons, c'est nous qui décidons !
C'est tous ensemble qu'il faut lutter, c'est tous ensemble qu'on va gagner !

✦ CNT URP

Et si nous arrivons au retrait de la réforme ? Rien ne sera gagné car les luttes défensives sont toujours un aveu de faiblesse. Il nous faut porter des perspectives nouvelles. À la CNT, nous pensons que la gestion des caisses d'assurances doit être assurée par les travailleurs eux-mêmes comme ce fut le cas dans le passé avec les sociétés de secours mutuels. Utopique ? Non, car il ne s'agit que d'étendre les pratiques de lutte aujourd'hui en place. Que les patrons paient leurs cotisations sociales sans exonérations, nous saurons très bien les redistribuer également par nous-mêmes !

L'unité face aux provocations policières
L'État sait bien que quand les intérêts de ses maîtres financiers sont menacés, il faut utiliser la répression. Fermetures administratives d'universités, police devant (voire dans) les établissements scolaires, CRS envoyés sur les piquets de grève ou les opérations de blocage, réquisition des travailleurs par décrets, utilisation de l'armée pour nettoyer les rues, terrorisation par l'utilisation du Flash-Ball ou de gaz lacrymogènes, harcèlement des jeunes des quartiers populaires, instrumentalisation de l'extrême droite, et surtout vrais policiers déguisés en faux « casseurs » pour faire dégénérer les manifestations. Ne cédon pas aux rumeurs et aux différentes provocations étatiques. La seule réponse à ces provocations est le maintien de la prise de décisions à la base par les travailleurs eux-mêmes et la construction d'un rapport de force collectif et solidaire.

La CNT est représentative à Univers Sciences

Les élections professionnelles à Univers Sciences (Cité des Sciences et de l'Industrie & Palais de la Découverte) viennent de se dérouler mardi 19 octobre, à Paris. La CNT récolte 11% des voix (plus de 90) et obtient donc la représentativité. Cela n'était pas gagné à l'avance, puisque ce scrutin réunissait pour la première fois les deux établissements. Aux salariés de la Cité des Sciences et de l'Industrie s'ajoutaient en effet ceux du Palais de la Découverte, à la suite de la fusion des deux entités, intervenue cette année. Or, la CNT n'était implantée qu'à la Cité des sciences, depuis une vingtaine d'années. Malgré cet handicap et le nombre élevé d'organisations syndi-

cales en lice (CGT, CFDT, CFTC, Sud, FO), la section a passé l'écueil des 10%, seuil nécessaire à la représentativité. La CNT a désormais 5 élus (Comité d'entreprise et délégués du personnel) et confirme son implantation dans cette entreprise où elle a animé de nombreuses luttes. Rappelons qu'au sein de la Cité des Sciences et de l'Industrie, il y a deux sections syndicales, l'une composée de personnels de l'établissement de La Villette, et l'autre, de salariés du nettoyage du site. Leur travail commun, au-delà des corporatismes, a payé.

JeanLouis ✦ Communication RP

LA RÉDACTION	
Directeur de la publication Jean-Luc Roubier CPPAP N° 0613S06521-TGI N°97/93	Le <i>Combat syndicaliste</i> sort aux alentours du 5 de chaque mois
Rédaction combat-syndicaliste@cnt-f.org CS c/o CNT, 44 rue Burdeau, 69001 Lyon	Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues, essayez de nous contacter avant d'écrire pour éviter les doublons. Le nombre de signes que nous communiquons pour l'écriture des articles est un nombre à respecter. Le dépassement des délais discutés entraîne une surcharge de travail. Merci de respecter ces quelques consignes, cela facilite le travail des militant-e-s qui réalisent notre journal.
Administration cs-administration@cnt-f.org CS c/o CNT, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse	
Abonnements Voir le coupon ci-contre	
Impression sur papier certifié PEFC Imprimerie 34, 8 rue de Bagnolet, 31100 Toulouse	
L'ensemble des tâches amenant le <i>Combat syndicaliste</i> dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué-e-s après leurs journées de travail.	

ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30€ (soutien), 22€ (standard), à partir du numéro :
Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM ADRESSE

PROFESSION MAIL

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à *Combat syndicaliste c/o CNT 31, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse.*

ABONNEMENT GRATUIT Si vous souhaitez qu'un-e ami-e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci : **durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement.** Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

La Rabia chant de lutte, rock de classe

Depuis quelques mois, l'envie traînait d'interroger les membres de La Rabia, à force de les croiser et de les voir jouer sur scène. On a donc enfermés Stéphane (guitare), Éric (batterie), Serge (chant et guitare) et Renaud (basse) dans un local du CICP avant leur concert du 17 octobre dernier pour les cuisiner un peu. On a fini par les relâcher juste à temps – ils sont très loquaces et on aurait pu refaire le monde pendant des heures...

Est-ce que vous pourriez présenter La Rabia, c'est né quand, ça vient d'où, ça chante quoi, etc ?

Serge : ça a commencé en octobre 2009 avec moi à la guitare et au chant, et avec Éric, puis 3-4 mois après Renaud est arrivé à la basse, et encore un peu après Stéphane à la deuxième guitare. Avec la formation complète on doit être à une dizaine de concerts, en comptant large. Et c'est né parce que j'aime bien écrire des chansons politiques, sociales. J'ai passé 13 ans dans la compagnie Jolie Môme, on a écrit des chansons là-bas ensemble. Certaines ne plaisaient pas forcément au groupe, et puis je voulais faire un peu de musique.

Éric : et puis La Rabia, en espagnol, ça veut dire la colère, la rage...

Serge : c'est un copain qui a trouvé le nom. On trouvait ça chouette ; il nous l'avait dit en italien, mais on s'est planté, on ne l'a écrit qu'avec un seul «b», en espagnol, donc, ça tombait bien. C'est joli, ça sonne bien, ça nous va bien au niveau de ce que ça raconte, et en plus «la rabia» ça fait un peu arabe, comme ça ça sélectionne une partie du public. Comme ça y'en a qui de loin savent déjà que ça ne va pas leur plaire !

Les dix concerts que vous avez faits jusqu'à aujourd'hui, c'était à chaque fois en soutien à une cause ?

Serge : ça arrive souvent en soutien, après on joue aussi parce qu'on en a envie, faut pas se la raconter ! Moi j'ai toujours eu la flemme d'être vraiment militant, j'ai essayé à LO quand j'étais môme, à 17 ans, et c'est trop dur. Le boulot qu'ils font est fondamental et nécessaire, je ne pense pas que l'art ou la chanson change les choses ; par contre – et y'a ça aussi chez Jolie Môme – si ça peut filer la pêche et donner du plaisir aux gens qui ont le cran de se lever et distribuer des tracts à 5 heures du matin, je suis content.

Renaud : je suis pas tout à fait d'accord sur le sens de la musique. Je parlais avec un Basque d'une quarantaine d'années qui me racontait l'importance de la chanson et de la musique sous Franco, parce que des personnes y disaient vraiment ce qui se passe, c'était fondamental. La musique est une arme.

Stéphane : ça fait deux armes, l'arme des mots, l'arme de la musique.

Serge : pour l'instant, on joue où on nous le demande. Dans le futur on espère bien faire des concerts où on est payés, c'est un métier, moi je suis comédien-musicien depuis une quinzaine d'années. Quand tu arrives à en vivre c'est aussi une certaine reconnaissance de la réalité de ton travail. On est des artisans de la musique, pas forcément des artistes, donc oui si on peut croûter avec, c'est le bon-

heur absolu... Et en plus l'intérêt c'est que si on peut croûter avec, on peut faire des concerts de soutien ! Même, je vois pas comment on peut faire ça sans faire de concerts de soutien... J'ai la flemme d'aller distribuer des tracts à cinq heures du matin mais faut quand même que je puisse me regarder dans une glace.

Stéphane : pour le dire autrement... plus il y a de vecteurs d'informations plus il y a de moyens de faire passer les compréhensions de ce qu'il se passe dans la société, autant choisir ceux qui nous font kiffer ! Et choisir le rock'n'roll c'est pas totalement innocent, ça a aussi une histoire hyper importante de lutte. Que tu fasses du théâtre ou que tu joues dans un groupe, comme on ne vit pas dans un monde de bisounours, c'est quand même pas mal que ça aie du sens.

Parlez-nous de la sortie de votre album. Comment ça s'est fait ?

Serge : notre premier vrai contrat, c'est Jolie Môme qui nous a pris pour son festival, La Belle Rouge, cet été. On se disait «il faut absolument qu'on ait un CD» ! Tout le monde était à la ramasse sur le boulot... On avait 3 créneaux disponibles à La Belle Étoile (locaux de Jolie Môme à St-Denis) certains jours de 20h à minuit ; locaux, matos



et nous. On y a enregistré basse et batterie, avec un machin en plastique qui coûte 350 euros mais qui est vraiment efficace. Je reprenais l'appareil chez moi, dans la chambre de mon gamin, je mettais le micro à lampe sur la chaise n'importe comment – je n'avais pas de pied – pour enregistrer la voix, puis j'envoyais ça à Stéphane par Internet, qui chez lui posait dessus ses guitares et il a mixé ça à l'arrache pendant une semaine, avec des sons enregistrés jamais pareil. Donc on est hyper contents du résultat ! Mais si on avait 5 jours ensemble avec le même matos, on pense qu'on ferait mieux.

Vous l'avez pressé à combien d'exemplaires ?

Serge : 500. On l'a remboursé lors de La Belle Rouge, il y avait un public ciblé.

Et pour se procurer le CD ?

Serge : on un site, www.larabia.fr, on est dans une asso, Phinéas productions, mais c'est de l'auto-prod...

Vous ne voulez donc pas rentrer dans le processus de diffusion-distribution classique ?

Serge : à priori non.

Les gens achètent un CD parce qu'ils ont aimé, qu'ils veulent te soutenir, ça leur fait un souvenir...

Stéphane : ça n'a plus trop de sens d'être dans une maison de disque aujourd'hui, au moment où même Saez se barre de la sienne, c'est pas rentable, ça vend pas plus de disques.

Serge : nous on se dit qu'avec la production maison, on vend des CD comme un boulanger vend son pain. Comme on n'a pas d'intermédiaires, si de l'argent rentre on peut faire des salaires avec !

Stéphane : ceci dit, là on reste dans un public très ciblé. Si un public rencontre cette culture politique avec cette musique-là, c'est cool...

Éric : c'est ce qui nous arrive dans les petits bistrot, les mecs savent pas trop ce qu'ils viennent voir mais finalement ils accrochent.

Serge : moi, déjà, faire plaisir à tous les gauchistes francophones, ça me fait du bien !

Vous définiriez comment votre style musical ?

Serge : on est punk dans la tête, mais pas dans la musique.

Stéphane : je dirai «chanson rock alternative»...

Serge : le style se définit aussi par rapport à la formation musicale qu'on a. Stéphane a des cithares, moi j'aime bien la musique arabe, Led Zep ou même Tri Yann ! Musicalement on fait ce qu'on est capable de faire, mais si on peut se rapprocher d'autres styles on le fera. On a des morceaux plutôt reggae, d'autres rock, voire hard-rock...

C'est quoi vos prochaines dates ?

Serge : entre autres, le congrès de Sud rail le 2 décembre.

Qu'est-ce que vous diriez de la situation actuelle ?

Serge : on ne peut pas savoir, mais ça sent bon quand les gens sont en colère et qu'ils se réveillent... D'ailleurs je m'engage, juré-craché, à filer de l'argent aux grévistes des raffineries. Il faudrait faire un chanson pas chiantie pour expliquer que la caisse de grève c'est le nerf de la guerre ! C'est peut-être pas encore le grand soir, mais c'est mieux que dans les années 1980.

✦ Propos recueillis par Bastien et Charlotte (CNT-RP)

Chroniques...



L'ANARCHO-SYNDICALISME ET L'ORGANISATION DE LA CLASSE OUVRIÈRE

Durant la période qui va grosso modo de l'après-1968 à 1981, des syndicalistes libertaires membres de Force ouvrière (FO) et de la CFDT se sont rassemblés dans l'Alliance syndicaliste révolutionnaire et anarcho-syndicaliste (dite «Alliance syndicaliste»). Partisans de la charte d'Amiens et plus encore de la charte de Lyon (celle de la CGT-SR, 1926, qui affirme la nécessité pour le syndicalisme de se développer hors et plus encore contre les partis politiques), ils ont développé des contacts étroits avec les ouvriers d'Usinor Dunkerque, les dockers CGT de Saint-Nazaire, à la BNP en région parisienne et dans l'alimentation... Le texte présenté dans ce livre est une réédition non actualisée (notamment au niveau bibliographique) d'une brochure parue en 1976. Synthétique et didactique, elle présente en quelques dizaines de pages un aperçu historique et théorique de l'anarcho-syndicalisme tout en laissant une grande place aux documents fondateurs de ce courant. Autogestion des luttes, contrôle syndical de la production, assemblées générales souveraines, révocabilité des mandats... si tout ceci ne vous est pas familier, cette lecture sera fructueuse. Enfin, on rappellera que depuis la première édition de ce texte, plus encore depuis une grosse dizaine d'années, une organisation anarcho-syndicaliste s'est développée en France, elle lutte pied à pied dans le public comme dans le privé et en cette période d'intense mobilisation sociale, on ne peut pas la manquer, il s'agit évidemment de la CNT...

René Berthier. Éditions du Monde libertaire, 200 pages, 12 euros.

Nico ✦ éduc 93

Lyon répression féroce du mouvement social

Au cours de cette semaine, dans un contexte particulièrement tendu de répression du mouvement social, plus de 280 personnes luttant contre la politique injuste du gouvernement ont été arrêtées à Lyon et placées en garde à vue. Nous tenons aussi à dénoncer les nombreuses provocations de l'extrême droite qui ont atteint aujourd'hui, vendredi 22 octobre 2010, leur apogée.

La répression extrême, dont ce mouvement social est la cible, a pris de nombreuses formes : arrestations violentes et systématiques sans preuves probantes, tirs de lacrymogènes ou de balles de flashball, utilisations d'outils policiers disproportionnés : GIPN, lances à eau, hélicoptères, transformation de la place Bellecour en antichambre de garde à vue... Cette répression est inédite pour un mouvement social et inacceptable.

Aujourd'hui, la préfecture, non contente d'avoir transformé la presqu'île de Lyon en zone de guerre et de non-droit, nous ressort l'épouvantail anarchiste pour stigmatiser les personnes luttant pour leur avenir, après avoir utilisé celui du jeune de banlieue.

Nous exigeons aujourd'hui la libération, sans condition et sans poursuite, de l'intégralité des victimes de la répression policière. Nous ne saurons tolérer que l'État français enferme ceux qui luttent et résistent. Nous nous insurgons également contre le matraquage médiatique dont cette lutte, et la ville de Lyon en particulier, est la cible.

Libération immédiate de nos camarades !

Notre détermination est plus forte que votre répression !

Premiers signataires : CNT 69, Solidaires 69, CGA-Lyon, NPA 69, FSE, JCML69, La Rafal, UPC, Les Voraces, Vienne-Antifa, SUD-étudiants Lyon, SUD Education 69, Comité de mobilisation Université Lumière Lyon 2, CILL, Solidaires Lyon, etc.



N'Autre école 27 retour vers le futur



L'école dans 10 ans ? Un numéro qui croise imagination et analyse.

Parce que s'il est vain de chercher à prédire l'avenir, il nous semble indispensable de tenter de nous projeter dans le futur pour avoir une prise sur lui. Alors 2020 : rêve ou cauchemar ? Dans tous les cas, l'avenir ne se construira pas sans nous et nous avons dès aujourd'hui notre mot à dire (ou à écrire) pour que celui-ci soit un peu plus conforme à nos aspirations.

Des analyses donc, sur le sécuritaire dans l'éducation ou nos rêves pour vivre une autre école, mais aussi des nouvelles originales sur l'école dans 10 ans signées Gérard Mordillat, Marc Cantin, François Bégaudeau, Ayerdhal et Fabien Clavel...

Le sujet était tellement porteur que nous n'avons pas pu regrouper toutes les contributions sur un seul numéro, le 28 traitera donc du même thème.

Le numéro est à feuilleter en ligne (www.cnt-f.org/nautreecole) et à commander (4€ ou abonnement 20€ pour 5 n° à revue N'Autre école, CNT-FTE, 33, rue des Vignoles, 75020 Paris, chèques à l'ordre de CNT-FTE).

LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

DE COMBAT ! Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns.

C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire.

PUISQUE PERSONNE NE TRAVAILLE À TA PLACE, QUE PERSONNE NE DÉCIDE À TA PLACE !



CNT CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL : 33, RUE DES VIGNOLES 75020 PARIS
MAIL : CNT@CNT-F.ORG TEL : 0810 00 03 67 WWW.CNT-F.ORG

RETRAITES ET SÉCURITÉ SOCIALE

LES MILLIARDS

DE DÉFICIT

**C'EST LES MILLIARDS
DE CADEAU
AU PATRONAT**

REPRENONS

CE QU'ILS NOUS ONT VOLÉ